

COMPTE DE RESULTATS DE L'ASSOCIATION APPROUVE

Nom de l'association :

année du dernier exercice approuvé (identique à celui du bilan)

CHARGES EN € ¹	Année N	Année N-1	PRODUITS	Année N	Année N-1
	20.....	20.....		20.....	20.....
60- achats			70- vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		
Prestations de services					
Achats matières et fournitures					
Autres fournitures					
61- Services extérieurs			74- Subvention d'exploitation²		
Locations			Département de la Gironde		
Entretien et réparation					
Assurance			Etat (DRAC)		
Di					
62- Autres services extérieurs			Région		
Rémunérations intermédiaires et honoraires					
Dont intermittents			Intercommunalités (EPCI ³ , Métropole)		
Publicité, publication					
Déplacements, missions			Commune(s)		
Services bancaires, autres					
63- Impôts et taxes			Europe (FSE, FEADER, DEDER, DEAMP)		
Impôts, taxes et versement assimilés			Précisez :		
64- Charges de personnel					
Salaires et traitements			organismes sociaux CAF - MSA		
Dont intermittents			Agence de services et de paiement (ex-CANSEA emplois aidés)		
Charges sociales			Autres financements publics (ex. FSL)		
Taxes sur rémunérations et autres			Autres financements privés (ex. don, mécénat)		
65- Autres charges de gestion courante			75- Autres produits de gestion courante		
			Dont cotisations, licences, adhésions...		
66- Charges financières					
67- Charges exceptionnelles					
68- Dotation aux amortissements					
TOTAL DES CHARGES			TOTAL DES PRODUITS		
Résultat excédentaire					
Trésorerie au 31.01.N/ Solde de l'intégralité des comptes					

Précisez les coûts estimés et les ressources non monétaires mobilisées (bénévolat, locaux et logistiques à disposition...) :

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES⁴					
	Année N	Année N-1		Année N	Année N-1
86- Emplois des contributions volontaires en nature			87- Contributions volontaires en nature		
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature		
Personnel bénévole			Dons en nature		
TOTAL :			TOTAL :		

- 1 Ne pas indiquer les centimes d'euros
- 2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les financements reçus d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.
- 3 Catégorie d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre communauté de communes, métropole, communauté d'agglomération, communauté urbaine.
- 4 Les "contributions volontaires" (= produits) correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables. Estimation financière du temps bénévole, exemple : évaluation du SMIC horaire : 9.61€/h (2015) brut + charges patronales (20% fourchette basse).